

## **RAPPORT ARTICLE 29 LOI ÉNERGIE CLIMAT**

### **INFORMATIONS DE DURABILITÉ CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS PRÉVUES AU V DE L'ARTICLE D.533-16-1 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER POUR LES ORGANISMES AYANT MOINS DE 500 MILLIONS D'EUROS DE TOTAL DE BILAN OU D'ENCOURS**

#### **A. Démarche générale de Ring sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance**

##### A.1. Résumé de la démarche

###### A.1.1. Stratégie d'investissement

En tant qu'investisseur à impact, notre objectif d'investissement durable est de diriger activement des capitaux vers des solutions répondant aux grands défis sociaux et environnementaux. Par conséquent, nous investissons exclusivement dans des entreprises et des projets à impact. Nous aidons les entrepreneurs à se développer en favorisant à la fois l'impact et la performance commerciale.

Le monde fait face à des défis environnementaux et des inégalités sociales sans précédent. Dans ce contexte, nous croyons en un nouveau modèle de croissance qui prend en compte les limites humaines et planétaires. Nous pensons que les entrepreneurs sont les meilleurs acteurs pour innover et réussir les grandes transitions. Nous croyons que l'impact est le nouveau paradigme, et que les investisseurs ont un rôle clé à jouer pour aborder cela à la fois comme une responsabilité et une opportunité. Notre rôle est de soutenir la création de valeur à long terme, et nous croyons fermement que seule une croissance durable peut perdurer. Les entreprises réussies de demain seront celles qui intègrent performance commerciale et durabilité dans un cercle vertueux.

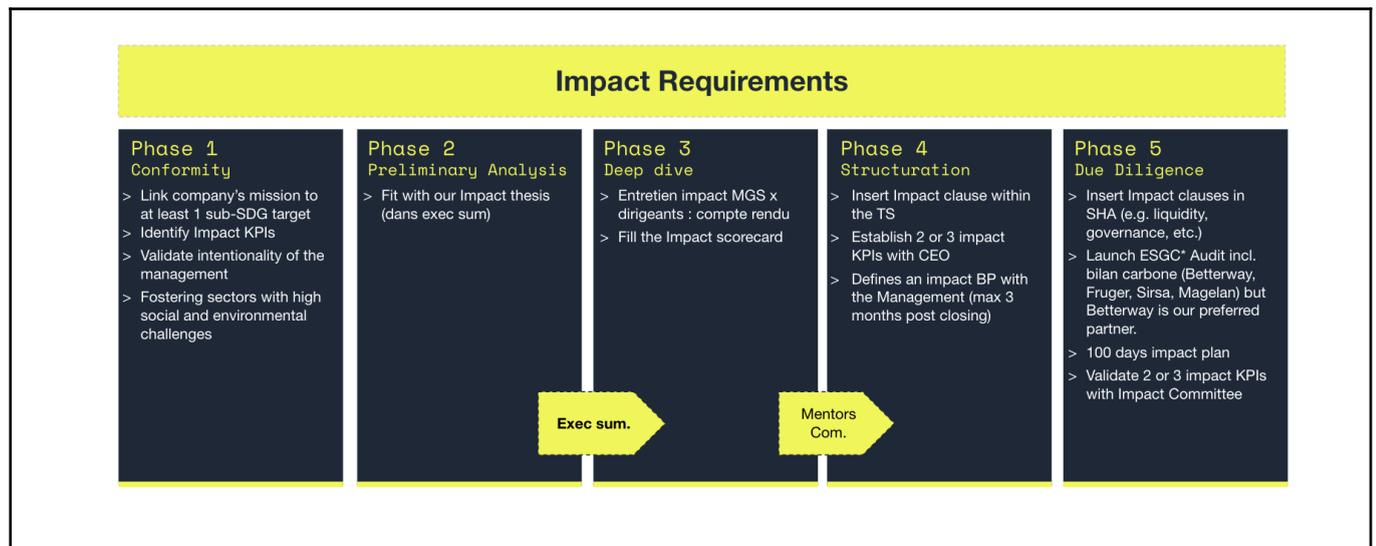
Les entreprises à impact dans lesquelles nous investissons placent la résolution des problèmes sociaux et environnementaux au cœur de leur activité et de leur stratégie, avec un suivi mesurable de leurs progrès. Les startups à impact adoptent une approche proactive et continue qui va au-delà de la mitigation des risques. De façon complémentaire, les politiques ESG mises en place par les startups sont les meilleures pratiques qu'elles mettent en œuvre pour atténuer les risques non financiers auxquels elles sont confrontées ainsi que les externalités négatives que leurs activités peuvent avoir sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Que leurs modèles commerciaux soient orientés vers l'impact ou non, et grâce aux données collectées pour chaque pilier ESG, toutes les entreprises sont ainsi amenées à construire des trajectoires pour évaluer et améliorer leurs performances extra financières.

Soutenir des solutions à impact positif est notre ADN. Au fil du temps, nous avons développé une méthodologie propriétaire basée sur le cadre de référence des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) et sur l'évaluation de quatre critères

d'impact : l'intentionnalité, l'additionnalité, le potentiel et la mesure de la performance d'impact.

En plus des plans d'affaires financiers, nous définissons dans les term sheets des plans d'affaires extra-financiers basés sur deux à cinq KPI de performance audités annuellement, sur lesquels nous alignons 50 % de l'intéressement de l'équipe et des Management ESOPS.

L'impact est partie intégrante de notre processus d'investissement :



La stratégie repose avant tout sur la définition, l'approbation et le suivi de KPIs (indicateurs clés de performance) d'impact :

- Définition de KPIs d'impact et du BP d'impact
  - Première définition de 1 à 5 KPIs de performance d'impact ("KPIs d'impact") avec la direction.
  - Ces KPIs doivent être définis au cas par cas, être directement liés au produit ou au service de l'entreprise et être mesurables et auditables.
  - En collaboration avec la direction, Ring établit ensuite une trajectoire et des objectifs annuels pour chaque KPI d'impact (le "BP d'impact").
- Approbation des KPIs d'impact et du BP d'impact
  - Ce BP d'impact est examiné et approuvé par le comité d'impact composé des membres du comité consultatif qui ont manifesté leur volonté d'en faire partie afin de s'assurer que les KPIs sélectionnés sont pertinents pour l'activité, mesurables et que l'ambition d'impact est alignée sur l'ambition de l'entreprise.
  - Les KPIs d'impact peuvent être modifiés pendant la période de détention. Dans ce cas, ils doivent être à nouveau approuvés par le comité d'impact.
- Experts externes et auditeurs
  - Pendant la phase de définition des KPIs d'impact, une expertise externe peut être sollicitée pour nous aider à identifier et évaluer la mesurabilité des KPI

d'impact. Cette expertise peut provenir du conseil consultatif d'impact (par exemple, Frédéric Lavenir sur l'éducation) et/ou d'auditeurs externes (par exemple, des audits environnementaux préalables à l'investissement).

- De plus, un audit externe annuel de la mesure des KPIs est réalisé.

Nous exigeons également que toutes les entreprises du portefeuille développent un « modèle de mission », basé sur celui existant pour les entreprises à mission (ou « sociétés à mission »), qui incarne et place stratégiquement l'impact positif de leur activité sur la société ou l'environnement.

Les véhicules d'investissement de Ring Capital sont "impact généralistes", c'est-à-dire qu'ils concentrent leurs investissements dans les secteurs dans lesquels les enjeux d'impact sociaux et environnementaux sont les plus importants :

- Économie circulaire ;
- Transition énergétique ;
- Gestion des déchets ;
- Construction ;
- Mobilité ;
- Agriculture et alimentation ;
- Inclusion ;
- Éducation ;
- Santé ;
- Emploi durable.

### A.1.2. Gouvernance

Afin de structurer ses politiques Impact et ESG, Ring Capital a mis en place un organe de gouvernance dédié. La mission de l'Impact Advisory Board, futur Comité de Mission, est de :

- challenger, informer et renforcer la vision et la stratégie de Ring en matière d'impact et de durabilité
- participer à une réflexion collective sur les défis et les perspectives de l'investissement à impact dans la technologie
- fournir une expertise et des conseils complémentaires
- partager les meilleures pratiques pouvant être mises en œuvre par Ring
- proposer des actions ou de nouveaux projets
- challenger les méthodes, les processus et les points stratégiques

Il est composé de 4 membres de Ring : Nicolas Célier (co-fondateur et associé), Geoffroy Bragadir (co-fondateur et associé), Servane Metzger-Corrigou (Chief Impact Officer) et Marie-Gabrielle Sorin (Operating Partner), ainsi que de 3 membres experts indépendants :

- Frédéric Lavenir - Président @ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) et ancien PDG @CNP Assurances

- Thierry Sibieude, Fondateur de la Chaire d'Innovation et d'Entrepreneuriat Social @ESSEC Business School et Président @FAIR
- Valérie Quiniou, Directrice du Développement de Projets Éoliens en Mer @Skyborn Renewables et ancienne Directrice exécutive @ADEME

Ring Capital a modifié ses statuts pour inclure une raison d'être et achèvera le processus pour devenir société à mission d'ici fin juillet 2024.

Notre modèle de mission repose sur 3 objectifs statutaires (et 9 objectifs opérationnels), auxquels sont liés des KPI quantitatifs et qualitatifs à atteindre sur un horizon de 3 ans :

- Objectif 1 : Diriger les capitaux vers des solutions essentielles pour une transition équitable grâce à des stratégies d'investissement à impact performantes
- Objectif 2 : Soutenir les entrepreneurs pour maximiser leur impact et leur création de valeur, en mobilisant l'expertise de notre écosystème
- Objectif 3 : Rassembler et engager un écosystème vivant et ouvert pour contribuer à la transition de la finance

Les membres du comité d'impact ne reçoivent aucune rémunération de la part du fonds ni de la société de gestion pour les services qu'ils fournissent en tant que membres du comité d'impact.

#### A.1.3. Alignement d'intérêt sur la performance d'impact

Nous alignons performance financière et extra-financière : 50% de notre carried interest est déterminé par la réalisation des objectifs extra financiers.

Le carried interest impact représente 50% du carried interest total de l'équipe. Il est calculé en fonction de la valeur du pourcentage d'impact du fonds à la liquidation du fonds.

Ce mécanisme garantit donc que l'équipe est incitée à soutenir l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs d'impact tout au long de la période de détention. Le carried interest impact est conditionnellement cumulatif à la réalisation du seuil financier (*hurdle*) et à la réalisation des objectifs d'impact comme suit :

% d'impact du fonds (basé sur les KPIs d'impact du BP)	<50%	50-75%	>75%
% du carried interest impact distribué à l'équipe	0%	linéaire	100%

Le carried interest impact qui n'est pas distribué à l'équipe est directement reversé à la Fondation Ring. Il sera ainsi exclusivement dépensé dans le financement d'associations afin de maximiser l'impact de Ring.

#### A.1.4. Accompagnement des sociétés du portefeuille

Notre stratégie de durabilité se décline à deux niveaux : au niveau des fonds à travers notre processus d'investissement ESG, et au niveau de la société de gestion à travers notre stratégie RSE. Ring a recruté une équipe dédiée pour superviser cette double stratégie,

composée d'une Chief Impact Officer à plein temps et d'une Operating Partner dédiée à l'accompagnement des sociétés en portefeuille.

Notre Operating Partner Impact a deux missions :

- Accompagner les sociétés du portefeuille sur leur stratégie d'impact.
- Accompagner Ring dans la structuration et l'organisation de sa stratégie d'impact (en tant que société de gestion et en tant qu'investisseur).

Pendant la période d'investissement, au-delà du reporting, notre additionalité se reflète dans le soutien que nous apportons aux entreprises du portefeuille pour mettre en œuvre une approche de progression sur plusieurs critères ESG clés.

À cette fin, nous avons défini 7 critères ESG clés pour lesquels toutes les entreprises doivent rendre compte annuellement à Ring Capital de leurs actions et de leur approche de progression. Ces 7 critères ont été définis en fonction de leur matérialité pour le portefeuille, et parce qu'ils constituent des piliers essentiels pour la mise en œuvre d'une politique ESG complète, quels que soient la taille et le secteur des entreprises impliquées.

<p>E</p> 	<p><b>1/ Mise en œuvre d'une corporate environmental policy</b>, incluant les bonnes pratiques mises en place en matière : d'approvisionnement durable, de gestion des déchets et de recyclage, d'utilisation des ressources naturelles (eau et énergie), de pollution, de politique de transport (véhicules et voyages aériens), d'empreinte numérique (centres de données), d'impact sur la biodiversité, etc.</p> <p><b>2/ Réalisation d'un bilan carbone scope 3</b> et <b>mise en place d'un plan d'actions</b> pluriannuel de réduction des émissions de GES- <u>peut être réalisé en rejoignant le programme Ring x Magelan</u></p>
<p>S</p> 	<p><b>3/ Égalité femmes-hommes : % de femmes aux postes de direction + Calcul de l'Index Égalité</b></p> <p><b>4/ Mise en place de mécanismes de partage de la valeur non obligatoires pour tous les employés</b></p> <p><b>5/ Mise en œuvre d'une politique diversité et inclusion</b> comprenant : 1/ la nomination d'un responsable <u>D&amp;I</u>, 2/ la mise en œuvre d'une politique de recrutement inclusive, 3/ un reporting sur les critères <u>D&amp;I</u>, et and 4/ la formation et la sensibilisation des équipes - <u>peut être réalisé grâce à une adhésion à Tech Your Place</u></p>
<p>G</p> 	<p><b>6/ Conseil d'administration : progression sur la part de membres indépendants et la parité femmes-hommes</b></p> <p><b>7/ Partage avec tous les employés d'une stratégie ESG formalisée au niveau de l'entreprise</b></p>

La direction des entreprises investies présentera à l'équipe de Ring Capital des actions sur chacun de ces 7 critères au moins une fois par an lors des réunions du Board ESG/Impact (ou comités de mission). Nous attendons de toutes les entreprises qu'elles fassent de leur mieux pour s'engager dans une démarche de progression sur ces sept critères.

A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Reporting ESG

Ring mène une campagne annuelle ESG au niveau des entreprises du portefeuille et de la société de gestion. Notre questionnaire couvre 80 questions sur les trois piliers E, S et G et est basé sur le modèle Invest Europe approuvé par les investisseurs fin 2023. Nous travaillons avec une agence tierce pour la collecte, la validation des données et le reporting des informations ESG. Les données collectées au niveau des entreprises du portefeuille couvrent les 14 indicateurs PAI obligatoires et nous permettent de nous conformer au test DNSH de la SFDR.

Le rapport ESG final inclut des informations ESG relatives aux entreprises du portefeuille et à la société de gestion. Il permet à l'équipe d'avoir une vue dynamique des enjeux et des risques extra financiers de notre portefeuille. Nous comparons également les données issues de notre campagne de reporting ESG annuelle avec les benchmarks existants pour des entreprises comparables, afin de soutenir les entreprises du portefeuille dans leur démarche d'amélioration ESG pendant la période d'investissement.

Reporting impact

Pour chaque société, Ring définit avec le Management des sociétés investies 3 à 4 indicateurs de mesure d'impact (KPIs), accompagnés d'objectifs chiffrés, permettant de calculer un pourcentage d'atteinte de l'impact au niveau de chaque participation et du fonds consolidé. Ring Capital s'engage à faire vérifier annuellement par un tiers à la fois la méthodologie de collecte et la qualité des données, et sollicite l'intervention d'un auditeur à cet effet.

A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

	<p>En janvier 2023, Ring Capital a obtenu la certification B-Corp, avec l'un des scores les plus élevés de son secteur. Cette certification internationale reconnaît l'engagement de Ring Capital à financer des solutions aux grands défis sociaux et environnementaux. Notre score de 114,5, parmi les plus élevés obtenus par un acteur du secteur du capital-investissement, illustre la force des actions de Ring Capital en tant que société d'investissement, ainsi qu'avec toutes les entreprises du portefeuille. Ring Capital s'appuie sur son expérience et ses meilleures pratiques pour soutenir les entreprises en portefeuille souhaitant se lancer dans le processus de certification B-Corp.</p>
---	---

	<p>En tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) depuis 2020, Ring Capital s'engage à mettre pleinement en œuvre ses six principes fondateurs. Ring Capital répond annuellement au questionnaire PRI.</p>
	<p>En 2020, nous sommes devenus signataires de l'Initiative Climat International (iCI) et nous nous engageons ainsi à reconnaître que le changement climatique aura des effets négatifs sur l'économie mondiale, ce qui présente à la fois des risques et des opportunités pour les investissements ; unir nos forces pour contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à bien en dessous de deux degrés Celsius ; et nous engager activement avec les entreprises du portefeuille pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à une amélioration globale de la performance en matière de durabilité.</p>
	<p>Ring Capital fait partie des plus de 100 organisations qui ont signé la charte SISTA pour un investissement plus équitable et inclusif. Nous, fonds d'investissement et acteurs financiers, souhaitons unir nos efforts pour promouvoir l'égalité des sexes parmi les entrepreneurs d'entreprises innovantes à travers plusieurs engagements : mesurer la représentation des sexes dans nos portefeuilles ; adopter des pratiques d'investissement plus inclusives ; promouvoir les meilleures pratiques au sein de l'écosystème. L'objectif de ces engagements est d'atteindre 25 % de startups financées d'ici 2025 fondées ou co-fondées par des femmes, 30 % d'ici 2030 et 50 % d'ici 2050.</p>
	<p>En 2018, deux organisations œuvrant pour l'égalité des chances (la Fondation Mozaik et Diversidays) ont uni leurs forces pour créer le mouvement à but non lucratif Tech Your Place et accélérer les actions et les meilleures pratiques en faveur de la diversité et de l'inclusion (D&amp;I) dans les entreprises technologiques. Le mouvement vise à soutenir ses membres dans la mise en œuvre et l'accélération de leur politique D&amp;I. Marie-Capucine Lemétais, associée chez Ring Capital, est membre du conseil d'administration de Tech Your Place.</p>

**B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)**

Cette stratégie est unifiée sur un périmètre incluant RING Capital en tant que société de gestion et ses fonds RING Altitude Growth I et II, RING Mission Venture Capital I, RING GENERATIONS by Edhec Seed I.

Produits financiers	Classification du fonds RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers	Actifs net du produit financier au 31/12/2022	Pourcentage de l'actif net du produit financier par rapport à l'actif net total
Aurinvest Capital 3	Article 6 "comply"	4 973 542 €	2,38%
Ring Altitude Growth I	Article 8	177 323 018 €	84,97%
Ring Mission Venture Capital I	Article 9	18 132 825 €	8,69%
Ring Altitude Growth II	Article 9	7 414 178 €	3,55%
Ring Altitude Growth II - Entrepreneurs	Article 9	442 958 €	0,21%
Ring GENERATIONS by EDHEC Seed I	Article 8	393 543 €	0,19%

97,1% de l'actif net géré par Ring, correspondant aux fonds articles 8 et 9, prend en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.